

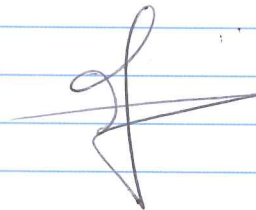
PREMIÈRE JOURNÉE

Les 10 septembre de 9 heures 00 à 12 heures 00

Observations de M⁽¹⁾

Fin de permanence de la commission d'enquête à 12h.

Pas de visites du public. Pas de courriers reçus ni courriels

 J. Rambaud

Le 16 octobre 2018

M^{rs} et M^{rs} BROCHARD Claude 7, impasse des Sureauux Jand, Sur-etès, propriétaire d'une maison Rue du bitord à La Guittière, Talmond, S-Hilaire.

Nous nous sommes vus refusés un permis de construire pour l'extension de la maison, en mitoyenneté en façade arrière.

ce qui après examen du projet de SCOTT nous paraît injustifié notamment au regard de l'orientation de l'axe n°2 objectif 15 page 42 du DCO, qui recommande le développement des constructions en mitoyenneté en zone parcellonnaire afin de limiter les dépenses énergétiques et limiter l'artificialisation foncière

